

Le potentiel photovoltaïque mobilisable au sol en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)



Le potentiel photovoltaïque a été évalué à partir de la réalisation d'une grille de sensibilité constituée du croisement d'une centaine de critères pour lesquels des données homogènes à l'échelle de la région étaient disponibles. Le choix de ces critères, techniques, économiques, juridiques et environnementaux a été concerté fin 2017 avec les services de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat et de la DREAL Paca.

Les niveaux d'enjeux s'échelonnent selon 4 degrés comme illustré dans l'extrait de la grille de sensibilité ci-dessous :

Critères principaux		Enjeux
Critère « Opportunité »		
Centrale au sol	Surface accessible < 1 ha	Rédhibitoire
Critère « Techniques »		
Relief	Pente moyenne < 6°	Non identifié
Critère « Milieux naturels »		
Protection conventionnelle	Natura 2000	Fort
	Parc naturel régional	Modéré
politique de protection des espèces menacées	PNA Aigle de Bonelli aire vitale	Rédhibitoire
	PNA Aigle de Bonelli zone d'erratismes	Fort
grille complète : cf rapport		

D'autres critères ont été également pris en compte à savoir la taille de parcelle minimum de 1 ha et l'impact de la loi montagne. Les distances de raccordement au poste source électrique de ces surfaces ont été également analysées.

La conversion entre les surfaces mobilisables et le potentiel photovoltaïque correspondant a ensuite été effectuée en tenant compte du ratio de 0,6 MWc/ha.

ÉTAT DES LIEUX ET OBJECTIFS EN PACA

année	Situation en PACA au 31/12/18	objectifs en PACA				
		SRCAE	SRADDET (ratio 1 MWc/ha)			
		2020	2023	2026	2030	2050
puissance PV sol installée (Gwc)	1,2	1,4	2,7	2,8	2,9	12,8

1,2 GWc de puissance photovoltaïque est installé en région PACA au 31 décembre 2018. Cela représente environ 44% des objectifs fixés pour 2023 par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le tableau ci contre compare ce résultat aux différents objectifs.

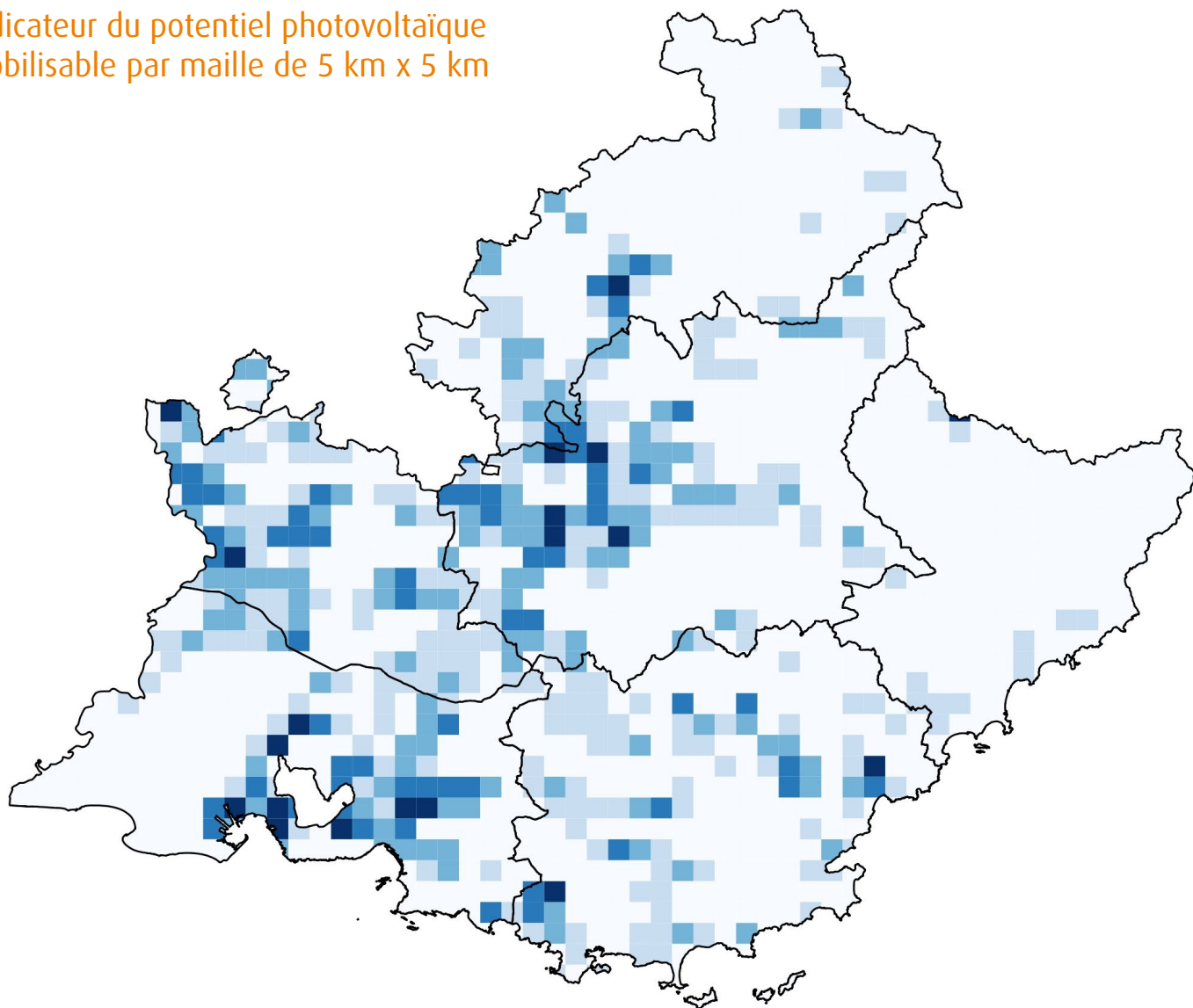
RÉSULTATS

Les résultats de cette étude ont mis en évidence un potentiel photovoltaïque mobilisable au sol de **5,6 GWc** (soit 9363 ha) en ne tenant compte que des surfaces supérieures à 1 ha soumises à un enjeu non identifié, calculé avec un ratio de 0,6 MWc/ha.

potentiel photovoltaïque au sol (Cerema 2019)			
	si ratio 0,6 MWc/ha	si ratio 1 MWc/ha	potentiel
application de la grille de sensibilité			
230,9	206,2	343,6	enjeu fort
	18,9	31,5	enjeu modéré
	5,7	9,6	enjeu non identifié
puis considérant S>1ha			
229,2	204,8	341,4	enjeu fort
	18,8	31,3	enjeu modéré
	5,6	9,4	enjeu non identifié
puis considérant S>1ha, loi Montagne			
229,2	217,7	362,8	enjeu fort
	7,7	12,8	enjeu modéré
	3,9	6,5	enjeu "non identifié"

Evolution macroscopique du potentiel photovoltaïque mobilisable au sol en région PACA

Indicateur du potentiel photovoltaïque mobilisable par maille de 5 km x 5 km



Légende

Puissance mobilisable (en MWc/ha) pour des surfaces couvertes par des enjeux "non identifié" ou "modéré"

0.00 - 14.1
14.1 - 42.15
42.15 - 85.2
85.2 - 152.55
152.55 - 316.05



Rapport téléchargeable sur l'Oreca
<http://oreca.maregionsud.fr>

CONTACT

Myriam LORCET

04 42 24 83 09 - myriam.lorcet@cerema.fr

Barbara CORREARD

04 42 24 79 68 - barbara.correard@cerema.fr

www.cerema.fr